

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 4 (1965-1966)
Heft: 19

Rubrik: Carent rose

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE SUFFRAGE FÉMININ EN SUISSE.

— pour la troisième fois, le Tessin refuse le vote des femmes par une faible majorité (17.116 non contre 15.794 oui). Il est toutefois bon de noter que la minorité a gagné 16 % de voix ces sept dernières années.

— des nouvelles plus réjouissantes nous parviennent cependant de Fribourg où le Grand Conseil favorable à son introduction a décidé la création d'une commission spéciale à cet effet.

— ainsi que de Zürich, où le Conseil d'Etat du canton a proposé au Grand Conseil une réforme constitutionnelle qui place les citoyens et les citoyennes sur un pied de parfaite égalité politique. La volonté zurichoise d'aller de l'avant très franchement revêt une importance particulière. L'influence de Zürich est considérable et souvent déterminante. Si la décision populaire était favorable, d'autres cantons suivraient à bref délai l'œuvre d'émancipation de la femme entreprise en Suisse romande.

Cl. H.

CARNET ROSE

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Claire et Jacques. Nos plus vives félicitations aux parents complés, Mr et Mme Emile GRAUSAZ.

NECROLOGIE

Monsieur Charles RIEDEL, décédé le 27 février 1966. Venu vers 1925 à Bruxelles, compléter l'équipe de Montreux de MM. Polak, Hoch et Reich et autres compatriotes qui s'était attelée à la construction du RESIDENCE PALACE, M. Riedel, ingénieur civil, était devenu directeur du Bureau d'Etudes A. Sarasin. En lui disparaît un homme plein de bonté, qui a toujours marqué beaucoup d'attachement à la REUSS et à l'Association des Anciens Ingénieurs sortis de Lausanne.

Nos plus sincères condoléances à sa famille durement éprouvée.

N.d.l.r. : Nous rappelons que les rubriques ci-dessus sont ouvertes à tous nos lecteurs.

LES SOCIÉTÉS

LE CENTRE SUISSE DE BRUXELLES...

...était le point de mire de l'Assemblée Générale statutoire du 9 mai, de la Société Coopérative LA MAISON SUISSE.

Notre Ambassadeur, M. PAHUD, a non seulement fait l'honneur d'assister à cette Assemblée, mais y a pris une part active et constructive présentant le plus haut intérêt.

Différents organismes suisses étant contraints ou désireux de s'installer dans de nouveaux locaux, il serait assurément intéressant et rationnel de chercher à les grouper, plutôt que de se disperser géographiquement.

L'Assemblée adhère pleinement à cette idée de base. Des éléments techniques de l'aspect financier ont été portés à la connaissance des coopérateurs, sous la forme d'une étude du plus haut intérêt, présentée récemment par un coopérateur particulièrement compétent et dévoué auquel nous témoignons encore notre gratitude. Il en résulte que le patrimoine actuel de la MAISON SUISSE pourrait être échangé contre un plateau (étage) d'un complexe de conception moderne. Mais ce plateau — fût-il un « plateau d'argent » — n'offrirait pas nécessairement plus à la communauté, que le vétuste bâtiment actuel. C'est un peu comme si la Suisse ne s'attachait qu'à son Plateau fertile et négligeait les Alpes et le Jura, à cause des charges à couvrir et des problèmes à résoudre. Il est résulté du débat, souvent fort animé, que la MAISON SUISSE doit rester réceptive à toute proposition digne d'intérêt. Elle ouvre ses portes en grand, mais pas une brèche qui risquerait de faire s'écrouler l'édifice. Entretemps le bâtiment et les locaux actuels seront entretenus ou améliorés et restent à disposition de la communauté.

A titre d'encouragement dans ses entreprises, le Comité souhaite que les Sociétés et individualités suisses, fassent un large usage du restaurant et des locaux connexes, et expriment leurs suggestions en vue de la constitution d'un dossier d'étude de nouvelles installations à réaliser dans un délai non encore fixé.

LE COMITE.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ANVERS

L'Assemblée Générale Statutoire a été tenue le 28 avril 1966 dans notre local à l'Hôtel Excelsior, sous la présidence de M. J. Dubach et en présence du Consul, M. H. Graber.

Les rapports relatifs aux diverses activités de la Société ont montré à nouveau les résultats excellents obtenus durant l'année et c'est avec grande satisfaction que les membres ont pris connaissance de la très bonne situation financière.

Le nouveau comité ci-après a été élu :

M. J. DUBACH (président d'honneur et président actif).
M. J. VOGT (premier vice-président); M. A. VON ARX (second vice-président); M. P. HOF (secrétaire); M. R. TREIER (secrétaire adjoint); M. H. CHRISTOFFEL (trésorier); MM. E. BRODEBECK et C. THÜRING (vérificateurs des comptes); M. P. AUSLOOS (rapports spéciaux et public relations); M. G. FRETZ (directeur du comité des festivités); Mlle I. FREI et Mme D. FRETZ (directeurs-adjoints du comité des festivités).
Caisse de secours : M. le Consul Général de Suisse Ch. MEYER, M. J. DUBACH, M. A. VON ARX et M. E. BRODEBECK.

P.A.

PROCHAIN COURRIER

Parution prévue mi-octobre. Articles et communications à envoyer au plus tard pour le 15 septembre 1966.

Le COURRIER SUISSE : 2, rue Philippe-le-Bon, Brux. 4. C.C.P. 387.48.

MUSIQUE SUISSE A LA R.T.B.

Le jeudi 30 juin de 20 à 20 h 45 le Troisième Programme de la R.T.B., (émission FM) consacre une émission à la musique religieuse de compositeurs suisses actuels, dans la rubrique « La Réforme et la Musique ». Des œuvres de Jean Binet, Gustave Doret, Theodor Diener et Max Kuhn seront commentées par Jean-Pierre Muller.

MOTS CROISÉS

SERIE DE LA CINQUIÈME SUISSE

Les mots croisés N° 1 nous ont valu 17 réponses, dont 12 exactes. Toutes nos félicitations aux concurrents qui eurent cette fois un peu plus de difficultés.

SOLUTIONS :

HORIZONTALEMENT : 1. Klopfenstein. 2. Licous - Arase. 3. Ecuries - lule. 4. Pôles - Eloxé. 5. Tri - Non. 6. O.N.S.T. - Crus - C.B. 7. Mé-tairie - Roy. 8. Es - Nous. 9. Nosseigneurs. 10. I.G. (Farben) - Assiégeal. 11. Ermites - Rein. 12. Sées - Segeste.

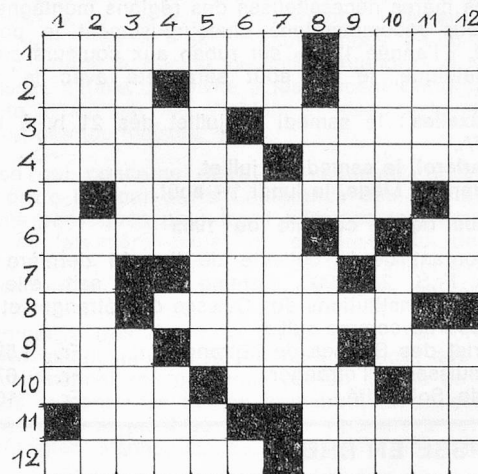
VERTICALEMENT : 1. Kleptomaniés. 2. Licorne - Ogre. 3. Oculistes - Me. 4. Pore - Tassais. 5. Fuis - Est. 6. E.S.E. - Croisés. 7. Senri (Riens) - Gise (Giseh). 8. S.A. - Loue - Né. 9. Triens - Nègre. 10. Eaux - Rouées. 11. Isle - Courait. 12. Née - Abyssine.

CLASSEMENT :

1. M. F. MASSART, Bruxelles; 2. M. A. SCHMID, Liège; 3. M. A. RYNER, Bruxelles; 4. Mme E. WAGNER, Bruxelles; 5. ex-æquo : Mme M. THEVENAZ, Bruxelles, Mlle Y. BOSS, BRUXELLES; 7. ex-æquo : Mme F. LÄSSER, Bruxelles, M. Ch. DE WOLF, Alost; 9. M. W. KÄGI, Bruxelles; 10. Mme M. SCHALCH, Bruxelles; 11. M. W. LORETAN, Charleroi; 12. Mme C. BERGUER, Bruxelles.

Suivent avec 1 faute : Mme N. CAVADINI, Bruxelles; M. Ed. MANI, Mouscron; Mme C. DUFOUR, Spa; M. G. MODOUX, Morlanwelz; M. F. KUMMERT, Bruxelles.

MOTS CROISÉS N° 2



DEFINITIONS :

Horizontalement

1. Illustre savant de la 5^e Suisse — Adjectif numérique.
2. Fait tourner à droite — Existe en Belgique — Devient arbre fruitier quand il est côtier.
3. Retournez-la : elle vous plaira — Slaves du sud.
4. Gagna une célèbre bataille où il fut tué — Billes de bois.
5. Fils de deux continents, vu par un Anglais.
6. Pétrira — Note.
7. C'est moi retourné — Fit des armes — Déchets de leucocytes.
8. Adversaire de 007 — Nombreux en Suisse.
9. Bien roulée — Symbole allemand de profondeur — Demi-sport.
10. Enduit imitatif — Champion australien — Pas la tienne.
11. Ce personnage grec n'est pas fait pour les enfants — Ecrivain.
12. Souvent sanglantes — Tel serez-vous sans doute, après avoir rempli cette grille.

Verticalement

1. Sont externes ou internes.
2. Il s'enroule en spirale en cas de danger — Faire grossir.
3. Démonstratif — Prend sa source dans Le Perche.
4. On lui aurait offert des sacrifices humains — Qualificatif très cru.
5. Paradis vert — Pronom.
6. Lettre grecque — Vont toujours par deux.
7. Récite — Chef-lieu suisse.
8. Ouvrage établi perpendiculairement à la berge d'un cours d'eau — Dégagera.
9. Sur la Cuze — Retourné, a lieu de nuit.
10. Archevêque de Reims — Appel — Préfixe privatif.
11. Parfois d'honneur — Symbole chimique — Toucha.
12. Entrelacées — De triste souvenir.

Réponses à envoyer au Courrier Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4. Les réponses exactes sont classées d'après la date et l'heure d'affranchissement.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 151, avenue Chazal, Bruxelles 3.
Commission de rédaction : Cl. HAUSER, A. W. KLOPFENSTEIN, J. PIERREHUMBERT, Bruxelles.

Imprimerie Efbé, 623, chaussée de Mons, Bruxelles 7.